

## RECRUTE

### AGENT VOIRIE - SECTEUR 2 (H/F)

<b>Type de recrutement :</b>	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
<b>Cadre d'emplois :</b>	Adjoint technique (catégorie C)
<b>Régime de temps de travail :</b>	Temps complet
<b>Date limite de candidature :</b>	11 mai 2025
<b>Date prévue de recrutement :</b>	17 juin 2025

#### CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Vous évoluez au service voirie du secteur 2, composé d'une équipe de 6 agents. Elle entretient et sécurise le patrimoine routier des 6 communes du secteur : Chalonnes, Chaudefonds, Champtocé, St-Goerges-sur-Loire, St-Germain-des-Prés et la Possonnière.

Service mécanisé (tracteurs, tractopelles, camions, etc.), son champ d'intervention est vaste (routes, chemins, voies cyclables, ponts, eau pluviale, etc.) et ses activités variées :

- Terrassement et remblaiement.
- Fauchage d'accotements.
- Traitement des enrobés routiers (enrobage à froid, etc.).
- Signalisation routière (horizontale et verticale).
- Interventions de « crise » (inondations, viabilité hivernale, éboulement, arbres couchés, etc.).

A titre d'information, le secteur compte près d'une trentaine d'agents, tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments et voirie).

#### MISSIONS

Sous l'encadrement de votre responsable de service, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

• **Tâches manuelles (environ 90%) :**

- Réparations et travaux voirie : pose d'enrobé à froid, mise en œuvre béton, maçonnerie légère (bordures, regards, pavage, etc.), peinture routière, etc.
- Entretien des espaces routiers : taille, tronçonnage, désherbage, balayage, etc.
- Installation et entretien de la signalisation routière (verticale et horizontale, permanente et temporaire, etc.).
- Pose de mobilier urbain (potelets, barrières, bancs, etc.).

• **Conduite d'engins (environ 10% et suivant vos aptitudes) :**

Équipé(e) d'un tracteur / tractopelle :

- Terrassement, curage, busage, empierrement, etc.
- Fauchage / élagage des abords routiers (principalement en milieu rural, parfois en périmètre aggloméré).
- Salage et déneigement de voies publiques en période hivernale.

- **Missions ponctuelles :**
  - Mise en sécurité en cas d'évènements climatiques (inondations, chutes d'arbres, éboulements, etc.).
  - Participation à la logistique des évènements locaux (transport, manutention et mise en place de matériels).

## CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** Chalonnes-sur-Loire (centre technique).
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
  - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
  - « estivale » : régime de 39h, avec horaires lundi = 8h30-17h, mmj = 8h-17h, vendredi = 8h-16h30.
Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
- **Astreintes :** possibles (en semaine et en alternance avec les collègues).
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, travail sous circulation, disponibilité lors d'évènements exceptionnels (viabilité hivernale).
- **Interlocuteurs :** élus, usagers, entreprises, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** tracteurs, tractopelle, camions, matériels d'élagage, de maçonnerie, de peinture, etc.

## RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).\*
  - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).\*
- **Avantages :**
  - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
  - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur [cnas.fr](http://cnas.fr)).
  - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
  - EPI (équipements protection individuelle) : fournis
- **Perspectives d'évolutions (possibilités) :**
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur [cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)).
  - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

\* *Concerne les agents fonctionnaires.*

## PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, formation et/ou expérience en travaux publics ou voirie. Mais si vous êtes bricoleur(se), manuel(le) et aimez le travailler en extérieur, ce poste est fait pour vous !
- Permis B obligatoire.
- Serait un + (possibilité de vous former) : permis BE/C/CE, CACES (tracteur, tracto, télescopique, nacelle), AIPR opérateur.

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

### Savoirs :

- Normes de signalisation routière (panneaux, etc.).
- Lecture de plan.

### Savoir-faire :

- Petite maçonnerie et techniques de VRD (enrobé, pose de bordures, regards, etc.).
- Conduite d'engins de chantier (possibilité de vous former).
- Rigueur.

### Savoir-être :

- Sens du service public.
- Diplomatie, qualités relationnelles (travail en équipe, relation avec les usagers, etc.).
- Travail en autonomie (savoir s'organiser).
- Savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).

## CANDIDATURE

**Votre candidature comprend** : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

**Elle est à adresser :**

- ✓ Soit par mail : [rh-recrutement@loirelayonaubance.fr](mailto:rh-recrutement@loirelayonaubance.fr) (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

**Processus du recrutement :**

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée, notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury, programmé **mercredi 21 mai, matin**.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Oger, responsable du secteur 2, 02.41.74.10.84

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

**Travailleurs handicapés** : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.